



# CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME



## 5 raisons de classer votre meublé de tourisme



Contact : 0683483446

E-mail : [leplaisirenvanoise@orange.fr](mailto:leplaisirenvanoise@orange.fr)

Organisme accrédité depuis 2012

### 1. Des mesures fiscales avantageuses

*Un abattement fiscal forfaitaire de 50% sur vos revenus locatifs imposables en micro BIC au lieu de 30% pour un meublé non classé.*

### 2. Une visibilité sur les supports de communication de certains Offices de Tourisme

### 3. Une garantie qualité auprès de vos clients au niveau national et international

### 4. Un montant de taxe de séjour déterminé par le niveau de classement en étoiles

### 5. La garantie d'une expertise indépendante une Agence Immobilière locale Le Plaisir en Vanoise Karine DE SIMONE, accréditée par un organisme de certification indépendant

### 6. Je peux accepter les chèques vacances

